

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2019

Présents : C. THOMAS - C. VISTE - N. ABBAL - C. BASTIER - V. BAUDE-TOUSSAINT - N. ROUQUAIROL - B. GRYNFELTT - V. FRYDER AMÉE (jusqu'à 19h30) - L. MOULARD - R. CABANNES - A. MARTI - G. OUSTRY - C. BOUCHE - R. BEAUCOURT - S. PUJOL - A. VALENTIN - H. GRANIER

Mandats : I. DUMAS à L. MOULARD - F. SEIGNOUREL DE PASTORS à C. THOMAS - A. HERNANDEZ à C. BOUCHE - V. FONTVIEILLE à C. VISTE - F. PIBAROT à B. GRYNFELTT - H. CABANEL à R. BEAUCOURT - F. LANGIN à A. VALENTIN - F. AIT OUARET à S. PUJOL

Absents excusés : E. TOURRETTE - A. FLORIO

**Secrétaire de séance** : Mme MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

### **I - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 septembre 2019**

Le procès-verbal est validé à la majorité. (4 voix contre : R. BEAUCOURT, A. VALENTIN, H. CABANEL ayant donné mandat à R. BEAUCOURT, F. LANGIN ayant donné mandat à A. VALENTIN)  
H GRANIER arrive en séance à 18h35.

### **II - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 01 octobre 2019**

Le procès-verbal est validé à la majorité. (4 voix contre : R. BEAUCOURT, A. VALENTIN, H. CABANEL ayant donné mandat à R. BEAUCOURT, F. LANGIN ayant donné mandat à A. VALENTIN)

### **III - Acquisition d'une partie de la parcelle AE 6**

M. Le Maire dit que cette acquisition en cœur de ville permettra la réalisation de places de stationnement. Le prix d'acquisition est de 10 000 €.

*Le point III est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### **IV - Acquisition des parcelles AO 13, AO 14, AP 47 et AP 49**

M. Le Maire énonce le travail initié avec le syndicat du fleuve Hérault afin de répondre aux risques inondations par des acquisitions de parcelles d'expansion de crue.

*Le point IV est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### **V - Parcelles en bord de Lène - Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau**

*Le point V est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### **VI - Parcelles en bord de Lène - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental**

*Le point VI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### **VII - Parcelles en bord de Lène - Demande de subvention auprès du Conseil Régional**

*Le point VII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### **VIII - Eclairage public - terrains de tennis - demande de subvention à Hérault Energies**

C. BASTIER donne lecture de la note de synthèse. Un diagnostic exige d'améliorer l'éclairage public des terrains de tennis.

*Le point VIII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### **IX - Eclairage public - terrains de tennis - demande de subvention au Conseil Départemental**

*Le point IX est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### **X - Eclairage public - terrains de tennis - demande de subvention au Conseil Régional**

*Le point X est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### **XI - Eclairage public - terrains de tennis - demande de subvention à la Fédération Française de Tennis**

*Le point XI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### **XII - Salle Associative Jean Moulin - réfection de la toiture - demande de subvention au Conseil Départemental**

C. BASTIER énonce la rénovation de la toiture de la salle Jean Moulin.

*Le point XII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**XIII - Salle Associative Jean Moulin - réfection de la toiture - demande de subvention au Conseil Régional**

*Le point XIII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**XIV - Inondations des 22 et 23 octobre 2019 - Demande de subventions au titre du guichet unique**

C. BASTIER propose de demander des subventions auprès de l'Etat, du Département et de la région à la suite des inondations des 22 et 23 octobre ; est détaillé le coût pour 656 491.33 € TTC.

*Le point XIV est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**XV - Bail emphytéotique entre M. FERRER et la commune de Servian**

*Le point XV est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**XVI - Convention de servitude BRL / commune - parcelles BC 112 - BP 37 - BP 56 - CD 80 - CD 147**

Il s'agit d'autoriser BRL à déployer le réseau aquadomia sur certaines parcelles communales telles qu'énoncées dans le projet de délibération.

*Le point XVI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**XVII - CABM - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif - exercice 2018**

C. VISTE présente le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif notamment sur la commune.

**XVIII - CABM - Rapport d'activités 2018**

M. Le Maire présente le rapport d'activité 2018 de la communauté d'agglomération.

**XIX - CABM - Convention d'entretien des bassins de rétention et des fossés dans le cadre de la compétence eaux pluviales**

C. BASTIER donne lecture de la note de synthèse.

*Le point XIX est approuvé à la majorité par le conseil municipal (1 abstention : A. MARTI).*

V. FRYDER AMÉE quitte la séance à 19h30 et remet son pouvoir à V. BAUDE TOUSSAINT.

**XX - Motion Ligne Grande Vitesse Montpellier-Béziers-Perpignan**

*Le point XX est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**XXI - Collège Alfred Crouzet - Participation financière à la « journée au rythme de la Papouasie »**

V. BAUDE-TOUSSAINT donne lecture de la note de synthèse.

*Le point XXI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**XXII - Avance sur subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)**

C. VISTE propose une avance de subvention auprès du CCAS d'un montant de 150 000 €.

*Le point XXII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**XXIII - Décision modificative n° 3 au budget primitif 2019**

C. VISTE énonce les dépenses en augmentations en fonctionnement et en investissement afin de clôturer le budget 2019.

*Le point XXIII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**XXIV - Perte de créances irrécouvrables - Admission en non valeur**

C. VISTE, à la demande du percepteur, présente les admissions de recettes en non valeur.

*Le point XXIV est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**XXV - Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2020**

*Le point XXV est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**XXVI - Régime indemnitaire 2020**

*Le point XXVI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**XXVII - Création de poste bibliothèque**

N. ROUQUAIROL donne lecture de la note de synthèse.

*Le point XXVII est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**XXVIII - Compte-rendu de la délégation L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

- VERIFONE - Point transaction systems - contrat d'adhésion
- Aménagement centre historique lot 1 - avenant 1 SOGETRALEC
- Extension école Jules Ferry - Mission contrôle technique
- Convention mise à disposition locaux communaux - EPLEFPA Montpellier-Orb-Hérault
- Maîtrise d'œuvre restauration des vitraux de l'église St Julien Ste Basillise - CHRISTIAN ROUQUETTE

**XXIX - Questions diverses**

- Bilan des inondations
- CCAS
- Eglise
- Affichage public
- Viticulture

La séance est levée à 20h30.